

# Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Néant
- **Secteur d'utilisation**  
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs  
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent de fond
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Identification de la société/entreprise:**  
Dr. Schutz GmbH  
Holbeinstraße 17  
D-53175 Bonn  
Telefon: +49 228/95 35 2-0  
Telefax: +49 228/95 35 2-29  
E-Mail: info@dr-schutz.com  
  
France:  
Dr. Schutz France  
3 rue de la Verdure  
F-03140 Etroussat  
Tel. +33 (0) 9 67 14 16 68  
Fax +33 (0) 9 72 220 602  
E-Mail: technique@dr-schutz.fr
- **Service chargé des renseignements:** Département de développement de produits
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**  
Dr. Schutz France  
3 rue de la Verdure  
F-03140 Etroussat  
Tel. +33 (0) 9 67 14 16 68

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Conseils de prudence**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43	éthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225	10-25%
CAS: 5131-66-8 EINECS: 225-878-4 Numéro index: 603-052-00-8 Reg.nr.: 01-2119475527-28	3-butoxy-2-propanol ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	1-5%

- **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques	<5%
parfums (LIMONENE)	

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après contact avec la peau:**  
Rincer à l'eau chaude.  
Après chaque nettoyage, utiliser des crèmes de soin et pour une peau très sèche, une pommade grasse.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Non applicable.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Danger de formation de produits pyrolysés toxiques
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications**  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

#### · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

#### · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les consignes figurant sur l'étiquette et dans l'information produit technique.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Aucune mesure particulière n'est requise.

#### · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### · Stockage:

##### · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

##### · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

##### · Autres indications sur les conditions de stockage:

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

#### · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

##### · Valeurs limites d'exposition:

##### 64-17-5 éthanol

VME Valeur momentanée: 9500 mg/m<sup>3</sup>, 5000 ppm

Valeur à long terme: 1900 mg/m<sup>3</sup>, 1000 ppm

##### · DNEL Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · PNEC Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*

(suite de la page 3)

### · 8.2 Contrôles de l'exposition

#### · Contrôle de l'exposition professionnelle:

#### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

#### · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

#### · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### · Protection des yeux:

En cas de risque de contact avec les yeux par des éclaboussures (p. ex. en transvasant de grandes quantités), lunettes de protection conformes à la norme EN 166 (p. ex. lunettes à monture avec protection latérale) recommandées.

#### · Protection du corps:

N'est pas nécessaire.

Vêtement de protection léger

#### · Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Respecter le mode d'emploi, le dosage recommandé et les remarques concernant le recyclage.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales

#### · Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

· Odeur: Genre alcool

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20°C: 7,5

#### · Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 78°C

· Point d'éclair 70°C (Seta Flash Closed Cup)

· Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

· Température d'inflammation: 425°C

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*

(suite de la page 4)

· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	3,5 Vol %
<b>Supérieure:</b>	15 Vol %
· <b>Pression de vapeur à 20°C:</b>	59 hPa
· <b>Densité à 20°C:</b>	0,978 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
· <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
· <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
<b>Cinématique à 20°C:</b>	22 s (ISO 3 mm)
· <b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Solvants organiques:</b>	16,6 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas de combustion autosuffisante. Testé conformément à la norme DIN EN ISO 9038, l'essai L.2 correspond à la sous-section 32.5.2 de la partie III.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** voir le paragraphe "réactions dangereuses possibles"
- **10.2 Stabilité chimique** aucune données.
- **Conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**  
Réactions aux agents d'oxydation puissants.  
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

##### 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

Oral	LD50	2.100-5.500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune donnée disponible.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucune donnée disponible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité par administration répétée** Non déterminé.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*

(suite de la page 5)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Non déterminé.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique:

<b>5131-66-8 3-butoxy-2-propanol</b>
--------------------------------------

EC50/48h >1.000 mg/l (Daphnia magna)
--------------------------------------

#### · 12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détersifs et sont biodégradables.

Le solvant est biodégradable.

#### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé.

#### · 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Effets écotoxiques:

##### · Comportement dans les stations d'épuration:

En cas d'adduction appropriée de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, aucune perturbation de l'activité de dégradation des boues activées. Avant d'évacuer de grandes quantités, demander l'autorisation de l'autorité compétente.

##### · Autres indications écologiques:

##### · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Éviter l'écoulement du produit dans la nappe phréatique/les eaux. Éviter l'écoulement du produit non dilué ou en grandes quantités dans les égouts.

#### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **VPvB:** Non applicable.

#### · 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### · Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

##### · Catalogue européen des déchets

20 01 30	détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29
----------	---

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*

(suite de la page 6)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**  
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.  
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.1 Numéro ONU</b></li> <li>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b></li> </ul>   | néant   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b></li> <li>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b></li> </ul>                   | Pas applicable.<br>néant  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b></li> <li>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b></li> <li>· <b>Classe</b></li> </ul> | Pas applicable.<br><br>néant  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.4 Groupe d'emballage</b></li> <li>· <b>ADR, IMDG, IATA</b></li> </ul>  | néant   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b></li> <li>· <b>Marine Polluant:</b></li> </ul>                                      | Non   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b></li> </ul>   | Non applicable.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b></li> </ul>                | Non applicable.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Indications complémentaires de transport:</b></li> <li>· <b>ADR</b></li> <li>· <b>Remarques:</b></li> </ul>               | N'est pas un produit dangereux aux termes de la prescription spéciale 144, chap. 3.3 ADR. |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b></li> </ul>   | néant   |

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**  
Autres prescriptions (UE): règlement (CE) no 648/2004
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR  
(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) no 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.12.2018

Numéro de version 9

Révision: 26.02.2018

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Nettoyant intensif pour parquet (Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean)*

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Remarques pour formation ---**

· **Restriction de l'utilisation recommandée. ---**

· **Service établissant la fiche technique:** Département de développement de produits

· **Contact:** Dr. Reindl

· **Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

· **Sources** Fiches de données de sécurité sur les matières premières, eur-lex.europa.eu